

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 25 AVRIL 2016
DE 10 H 30 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2016 - 01



Objet : Election du Président du SMIRT

Suite aux élections régionales du 13 décembre 2015 et à l'élection des 7 nouveaux représentants du Conseil Régional au SMIRT lors de la séance Plénière du 14 mars 2016,

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 25 avril 2016 sous la Présidence de Monsieur Eugène BINAISSE Doyen d'âge des membres titulaires présents, procède à l'élection du Président du SMIRT, au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue, conformément à l'article 9-1 des statuts du SMIRT.

Considérant la candidature déclarée de Monsieur Gérald DARMANIN,

1^{er} tour de scrutin :

- 26 Votants,
- 26 Bulletins dans l'urne,
- 5 Bulletin(s) blanc (s),
- 27 présents (dont 1 élu qui ne prend pas part au vote),
- 21 Voix pour Monsieur Gérald DARMANIN,

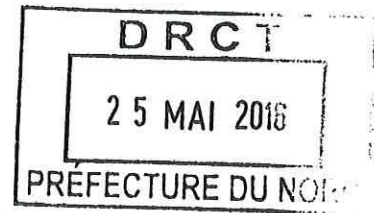
Monsieur Gérald DARMANIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Président du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports.

Le Président du SMIRT,

Gérald DARMANIN

**REUNION DU « SMIRT » Du 25 AVRIL 2016
ELECTION DU PRESIDENT**

Inscrits :	27
Votants :	26
Exprimés :	26



	NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX
	GERALD DARMANIN	21
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____

Bulletins blancs	5
Bulletins nuls	0

Signature des Assesseurs

M.

Annie Kays




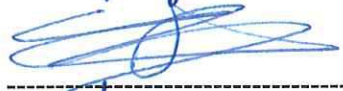



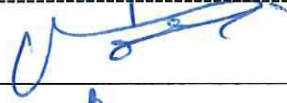



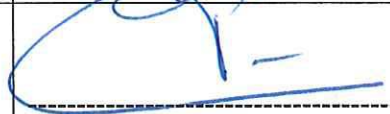
Alexis


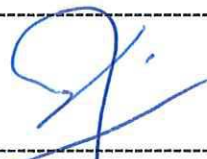


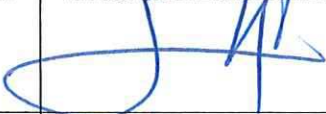





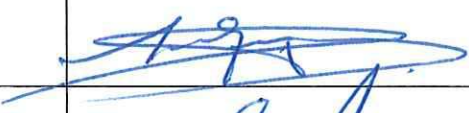



M.

Claude Bachelot

EMARGEMENT DEPOUILLEMENT DE L'ELECTION
DU PRESIDENT DU SMIRT

COMITE SYNDICAL DU SMIRT DU 25 AVRIL 2016 A 10 H 30

AOT	Titulaires	EMARGEMENTS
Conseil Régional	M. Xavier BERTRAND	
	M. Gérald DARMANIN	
	M. Franck DHERSIN	
	Mme Elisabeth BOULET	
	M. Frédéric LETURQUE	
	M. Adrien NAVE	ne prend pas part au vote
	Mme Véronique DESCAMPS	
Département du Nord	M. Arnaud DECAGNY	
	M. Jean-Noël VERFAILLIE	Excusé
	Mme Annie LEYS	
	M. Henri GADAUT	
Département du Pas de Calais	M. Raymond GAQUERE	
	M. Alain LEFEBVRE	
	M. Claude BACHELET	
M.E.L.	M. Régis CAUCHE	
	Mme Vinciane FABER	
	Mme Sylvane VERDONCK	

	M. Gilles PARGNEAUX Représenté par M. François VERDONCK	
Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle	M. Laurent DUPORGE	Excusé
	M. Daniel DELCROIX Pouvoir donné à M. BINAISSE	
	M. Eugène BINAISSE	
S.I.T.U.R.V.	Mme Anne Lise DUFOUR	
	M. Pascal VANHELDER	
Communauté Urbaine Dunkerque Grand Littoral	M. Damien CAREME Pouvoir donné à Mme DISSELKAMP	
	Mme Annette DISSELKAMP	
Syndicat Mixte de Transports du Douaisis (S.M.T.D.)	M. Christian HATU	
	Mme Nadia BONY	
Communauté Urbaine d'Arras	Mme Françoise ROSSIGNOL	
S.I.T.A.C	M. Philippe MIGNONET	
Communauté d'Agglomération du Boulonnais	M. Christian FOURCROY	
Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre (S.M.T.U.S.)	M. Ghislain ROSIER	Excusé
Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO)	M. Marc THOMAS	
Communauté d'Agglomération de Cambrai	M. Yves COUPÉ	

DRCT
25 MAI 2016
PRÉFECTURE DU NORD

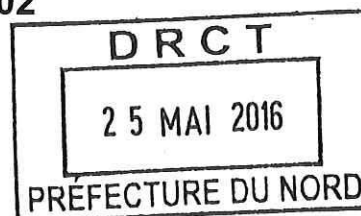
SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 25 AVRIL 2016
DE 10 H 30 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2016 - 02

Objet : Fixation du nombre de Vice - Présidents



Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 25 avril 2016 sous la Présidence de Monsieur Gérald DARMANIN son Président,

Vu, les statuts du SMIRT, particulièrement l'article 10-1, relatif au nombre de Vice-Présidents,

DECIDE

De fixer à quatorze le nombre de Vice – Présidents du SMIRT, nombre équivalent au total des Autorités Organisatrices de Transports, adhérentes du Syndicat.

Le Président du SMIRT,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Darma', with a long horizontal flourish extending to the right.

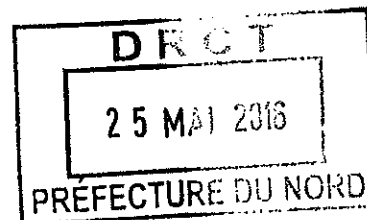
Gérald DARMANIN

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 25 AVRIL 2016
DE 10 H 30 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2016 - 03



Objet : Election des Vice-présidents du SMIRT

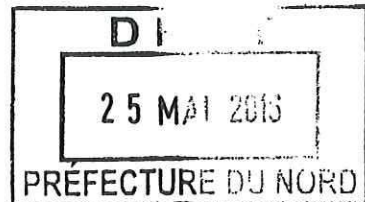
Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 25 avril 2016 sous la Présidence de Monsieur Gérald DARMANIN, son Président,

Vu la délibération n° 2016 - 03 fixant à quatorze le nombre de Vice-présidents,

Conformément aux articles 10.2 et 10.4 des statuts du SMIRT, qui précise que l'élection des Vice-présidents a lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour un mandat de trois ans,

Considérant les candidatures déclarées :

- 1 - Vice-président : Frédéric LETURQUE
- 2 - Vice-président : Arnaud DECAGNY
- 3 - Vice-président : Raymond GAQUERE
- 4 - Vice-président : *en attente de la désignation par la MEL*
- 5 - Vice-président : Laurent DUPORGE
- 6 - Vice-président : Pascal VANHELDER
- 7 - Vice-président : Annette DISSELKAMP
- 8 - Vice-président : Christian HATU
- 9 - Vice-président : Françoise ROSSIGNOL
- 10 - Vice-président : Philippe MIGNONET
- 11 - Vice-président : Christian FOURCROY
- 12 - Vice-président : Ghislain ROSIER
- 13 - Vice-président : Marc THOMAS
- 14 - Vice-président : Yves COUPÉ



Considérant les opérations de vote et la proclamation des résultats, la liste des Vice-présidents du SMIRT s'établit comme suit :

- 1 - Vice-président : Frédéric LETURQUE
- 2 - Vice-président : Arnaud DECAGNY
- 3 - Vice-président : Raymond GAQUERE
- 4 - Vice-président : *en attente de la désignation par la MEL*
- 5 - Vice-président : Laurent DUPORGE
- 6 - Vice-président : Pascal VANHELDER
- 7 - Vice-président : Annette DISSELKAMP
- 8 - Vice-président : Christian HATU
- 9 - Vice-président : Françoise ROSSIGNOL
- 10 - Vice-président : Philippe MIGNONET
- 11 - Vice-président : Christian FOURCROY
- 12 - Vice-président : Ghislain ROSIER
- 13 - Vice-président : Marc THOMAS
- 14 - Vice-président : Yves COUPÉ

Le Président du SMIRT,

Gérald DARMANIN

**REUNION DU « SMIRT » Du 25 AVRIL 2016
ELECTION DES VICE - PRESIDENTS**

Inscrits :	27
Votants :	26
Exprimés :	26



Liste des Vice - Présidents	NOMBRE DE VOIX
LISTE N° 1	26

Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0

Signature des Assesseurs

Mme Annie LEYS

M. Claude BACHELET

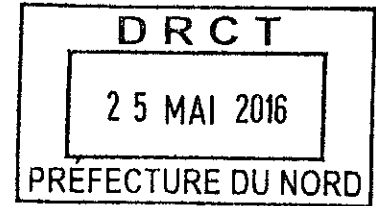
SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 25 AVRIL 2016

DE 10 H 30 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2016 - 04



Objet : Election de la liste des Membres de la CAO

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 25 avril 2016 sous la Présidence de Monsieur Gérald DARMANIN, son Président,

Vu la délibération du Comité Syndical n° 2011- 13 créant une Commission d'Appel d'Offres, conformément aux dispositions des articles n° 22, 23 et 25 du Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du Comité Syndical n° 2014 – 12 de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres,

Considérant les candidatures déclarées :

Titulaires

Mme Annie LEYS
M. Daniel DELCROIX
M. Alain LEFEBVRE
M. Yves COUPÉ
M. Franck DHERSIN

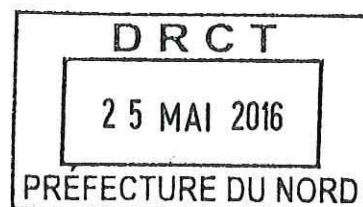
Suppléants

M. Marc THOMAS
Mme Sylvane VERDONCK
Mme Vinciane FABER
M. Arnaud DECAGNY
M. Elizabeth BOULET

Considérant les opérations de vote et la proclamation des résultats :

26 votants, 26 suffrages exprimés et 26 votes favorables pour la liste ci-dessus citée :

PREND ACTE



De l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

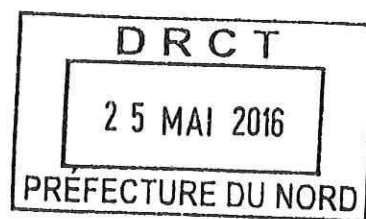
Noms et prénoms des délégués membres de la Commission d'Appel d'Offres	QUALITE
Mme Annie LEYS M. Daniel DELCROIX M. Alain LEFEBVRE M. Yves COUPÉ M. Franck DHERSIN	TITULAIRES
M. Marc THOMAS Mme Sylvane VERDONCK Mme Vinciane FABER M. Arnaud DECAGNY Mme Elizabeth BOULET	SUPPLEANTS

Le Président du SMIRT,

Gérald DARMANIN

**REUNION DU « SMIRT » Du 25 AVRIL 2016
ELECTION DES MEMBRES DE LA CAO**

Inscrits :	27
Votants :	26
Exprimés :	26



	NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX
	TITULAIRES	
	ANNIE LEYS	26
	DANIEL DELCROIX	26
	ALAIN LEFEBVRE	26
	YVES COUPE	26
	FRANCK HERSIN	26

Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0

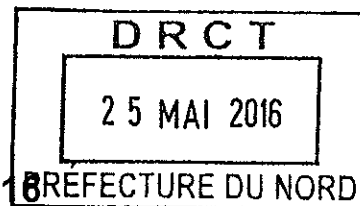
Signature des Assesseurs

Mme Annie LEYS

M. Claude BACHLET

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

« SMIRT »



COMITE SYNDICAL DU 25 AVRIL 2016
DE 10 H 30 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2016 - 05

Objet : Délégations au Président du SMIRT

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 25 Avril 2016 sous la présidence de Monsieur Gérald DARMANIN, Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

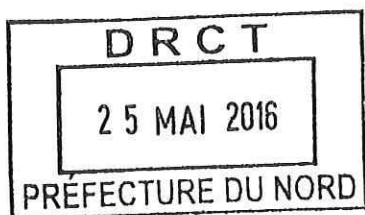
Vu le Code des marchés Publics,

Vu l'article 9.2 des statuts du Syndicat Mixte,

DECIDE

- D'autoriser le Président du Syndicat Mixte à :
 - Prendre tous les actes administratifs, juridiques et financiers nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat Mixte, notamment les décisions relatives à son fonctionnement, des documents relatifs au vote du budget, l'émission des titres de recettes et le mandatement des dépenses, en application des budgets adoptés.
 - Réaliser des virements d'articles à articles à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire.
 - Lancer des procédures de mise en concurrence prévues par le code des marchés publics.
 - Attribuer et signer des marchés ou contrats inférieurs à 209 000 € HT, dans la limite des crédits disponibles, des bons de commande en exécution de marchés à bons de commande sans limitation de montant, et à signer leurs éventuels avenants, dans le respect des modalités fixées notamment par le code des marchés publics et le code général des collectivités territoriales.

- Décider des reconductions de marchés, des affermisements de tranches conditionnelles, signer des ordres de service en exécution de marchés, et signer des actes de sous-traitance.
- Prendre les mesures nécessaires en matière de personnel dans le respect du tableau des effectifs et des emplois, et dans la limite des crédits disponibles.
- Procéder, le cas échéant, à la désignation de représentants du SMIRT à toutes réunions ou dans les organismes de concertation (Commissions Consultatives diverses) parmi les membres titulaires ou suppléants du Comité Syndical, ou parmi le personnel du Syndicat Mixte.
- Prendre, en matière de contentieux, toutes mesures conservatoires et interruptives de déchéance, dans l'attente de décisions du Bureau ou du Comité Syndical, lorsque celles-ci sont requises.
- Prendre les dispositions utiles en vue de garantir les biens, les activités, les membres du Comité, les personnels du SMIRT.



Le Président du SMIRT,

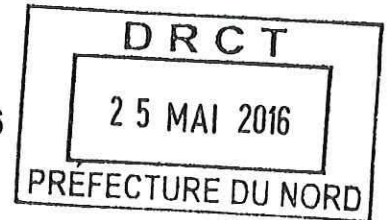
Gérald DARMANIN

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 25 AVRIL 2016
DE 10 H 30 à 12 H 00

DELIBERATION N°2016 - 06



Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 25 avril 2016 sous la présidence de Monsieur Gérald DARMANIN, son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération N° 2013 – 09 du 14 juin 2013, autorisant le président à finaliser les modalités de constitution du « groupement de commandes pour la passation de marché(s) d'assurances dommages aux biens, incendie et risques annexes » l'occupation commune et partagée de surfaces de locaux par les services du SMALIM et du SMIRT sur un même plateau, aux Arcuriales, 45 D, rue de Tournai à Lille, au 7^{ième} étage,

Vu la saisine parallèle du SMALIM sur le projet de convention de groupement de commande,

Vu la délibération N° 2015 – 31 du 20 Novembre 2015 autorisant le projet de déménagement du SMIRT au 2, rue Priez à Lille, sur un plateau de 200 m² située au 2^{ème} étage à partir du 1^{er} mai 2016.

DECIDE

De résilier la convention concernant le groupement de commande avec le SMALIM intitulé « Groupement de commandes pour la passation de marché(s) d'Assurances Dommages aux Biens, Incendie et Risques Annexes » à partir du 01 mai 2016 en vue du déménagement du SMIRT rue du Priez à partir du 02 mai 2016, et de souscrire seul au marché d'assurances dommages aux biens, incendie et risques annexes.

AUTORISE

Monsieur le Président du SMIRT à résilier la convention de groupement avec le SMALIM à partir du 01 mai 2016 et de souscrire au marché d'assurances dommages aux biens, incendie et risques annexes à partir du 29 avril 2016, de signer les actes administratifs, juridiques et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président du SMIRT,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by the name 'DARMANIN' in a cursive script.

Gérald DARMANIN